



2020 RAPPOR
ACTIVITE



L'ORGANIGRAMME DES ÉLUS

P. 4



FINANCES

P. 22

Tourné vers l'avenir
Les recettes
Dépenses de fonctionnement
Groupement d'achats d'énergie
Transition énergétique
Appels à projets sobriété énergétique



UN SERVICE PUBLIC, DES MISSIONS

P. 6

Le service public de l'électricité
Extension des réseaux électriques
Renforcement et sécurisation
des réseaux électriques
Dissimulation des réseaux électriques
Entretien et réhabilitation des postes
de transformation
Le contrôle des concessions d'énergie
Le service public du gaz
L'éclairage public
Le Système d'Information Géographique
Le Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS)



**Le SIEL innove dans sa communication et vous
fait profiter des avantages du papier cliquable !
Comment ? C'est très simple !**



1

TÉLÉCHARGEZ
gratuitement
sur votre smartphone
ou tablette l'application
« CP clicker »...



2

... et SCANNEZ
la couverture
de ce rapport.
Vous aurez accès
en plus aux annexes,
aux photos, aux vidéos...

LE PRINCIPE DU PAPIER CLIQUABLE

Établir une vraie relation entre l'information sur le papier et des services proposés en temps réel sur Internet grâce à l'application CP Clicker. Cette nouvelle technologie permet de définir des « points chauds » directement incorporés dans les documents, les images et reconnaissables par une application. Ces points chauds permettent d'ouvrir plusieurs liens (sites web, pdf, réseaux sociaux, Youtube, mails...).

4

ADMINISTRATION

P. 26

Une année de consolidation
et de préparation

Organigramme des services



5

PROSPECTIVE

P.28

6

PARTENAIRES

P.30

EneR Centre-Val de Loire :
une présence sur toute la région
MODULO en pleine expansion

ÉDITO

« Nous avons tenu notre rôle »



L'année 2020, singulière à bien des égards, a été caractérisée par la fin d'une mandature et la perspective d'une nouvelle. Avec notamment un fort renouvellement des équipes municipales, après le scrutin de juin, qui a naturellement impacté le SIEIL.

Je remercie ici les élus qui ont quitté le syndicat après s'y être investis, de nombreuses années durant pour certains d'entre eux, ayant tous apporté leur pierre à ce bel édifice. Et je souhaite la bienvenue aux nouveaux, j'ai pleine confiance en ce bureau pour relever les défis d'aujourd'hui et de demain.

« ADAPTER LE SYNDICAT À SON ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL »

Cette nouvelle gouvernance a permis d'octroyer une place différente à Tours Métropole Val de Loire. Nous sommes à la recherche d'un équilibre entre ruralité et territoire urbain - il faut les rendre complémentaires - cette volonté affichée de la métropole de resserrer les liens entre nos structures est donc un message fort.

Au quotidien, la Métropole s'inscrit dans des contrats de réciprocité avec les communautés de communes du territoire. Et notre syndicat est en appui de ces intercommunalités, à travers les plans climat notamment; nous avons un rôle important dans cette politique de transition des territoires. De même, avec le Conseil départemental d'Indre-et-Loire, avec qui nous avons des liens étroits sur des sujets majeurs.

Il s'agit donc d'adapter au mieux le syndicat à son environnement institutionnel. Toutes ces évolutions sont intervenues dans une période particulière. Je voulais revenir sur les circonstances de cet exercice 2020, nous avons vécu une situation totalement inédite, avec la mise à l'arrêt de toute une activité pendant un mois et demi. Mais l'exercice n'a, globalement, pas été trop altéré; l'efficacité des entreprises, que je tiens à saluer, a permis de respecter le programme que nous avons envisagé, le tout dans le respect des règles sanitaires et des budgets.

Je remercie également les équipes du SIEIL, ayant permis cette continuité d'activité, l'accompagnement des entreprises et des collectivités adhérentes du syndicat. Nous avons tenu notre rôle.

Plus que jamais, le SIEIL est tourné vers l'avenir, prêt à accompagner les projets portés par nos adhérents, dans le cadre des territoires intelligents. Tout cela en poursuivant nos actions dans les compétences pleines et entières que sont l'éclairage public ou la transition énergétique, pour aller encore plus loin, sur la production locale d'énergies renouvelables.

Jean-Luc DUPONT

Président du Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire

**Annexe consultable
sur l'application CP clicker** 
> Utilisation des crédits
d'investissement par commune

Données 2020 - Édition juillet 2021
Direction de la publication : Sophie Nicolas
Rédaction : SIEIL - goodby*
Photographie : SIEIL
Impression : Projectil
Création et réalisation graphique : www.goodby.fr





L'organigramme des élus

Réélu à la tête du syndicat en 2020, Jean-Luc DUPONT, Président du SIEIL et Maire de Chinon, travaille aux côtés d'une équipe qui assure une représentation efficace du territoire.

— Les Vice-Présidents —



Jean-Luc DUPONT

Vice-Président de la FNCCR en charge des Territoires intelligents et véhicules propres
Commune de Chinon



Fabrice BOIGARD

1^{er} Vice-Président en charge des finances
Commune de Saint-Cyr-sur-Loire



Francis BAISSON

Vice-Président en charge des technologies de l'information
Commune de Saint-Flovier



Wilfried SCHWARTZ

Vice-Président en charge de la coordination des relations avec la Métropole
Commune de La Riche



Sébastien CLEMENT

Vice-Président en charge de l'électricité - concession
Commune de La Riche



Patrick MICHAUD

Vice-Président en charge de l'électricité - concession
Commune de Veigné



Jacqueline MOUSSET

Vice-Présidente en charge de l'électricité - travaux
Commune d'Amboise



Lionel AUDIGER

Vice-Président en charge de l'électricité - travaux
Commune de Joué-lès-Tours



Vincent MORETTE

Vice-Président en charge du gaz
Commune de Montlouis-sur-Loire



Jean-Luc CADIOU

Vice-Président en charge de l'éclairage public
Commune de Vallières



Antoine TRYSTRAM

Vice-Président en charge des territoires intelligents
Commune de Semblançay



Philippe BEHAEGEL

Vice-Président en charge de la transition énergétique
Commune de Rouziers-de-Touraine



Laurent RAYMOND

Vice-Président en charge de la commande publique et de la mutualisation des achats
Commune de Saint-Avertin

— Les membres du bureau —



Michel GANGNEUX
Commune de
Bossay-sur-Claise



Chantal JAMIN
Commune de Loches



Olivier DURAND
Commune de
Parcay-sur-Vienne



Patrick GOUJON
Commune
de Ballan Miré



Nicolas BRIARD
Commune de Rillé



Michel JOLLIVET
Commune de
Gatine et Choisses



Pierre POUPEAU
Commune
de Chenonceau



Gilles AUGEREAU
Commune de Veretz



Francis BRUERE
Commune
Le Grand-Pressigny



Franck SALGE
Commune Les Hermites



Alexandre GIBALT
Commune
La Tour-Saint-Gelin

— Témoignages —

Année d'élections municipales, 2020 a vu de nombreux nouveaux élus prendre des fonctions, pour la première fois au syndicat. Deux d'entre eux témoignent.

Sébastien Clément (La Riche)

« Conseiller municipal depuis 2008 à La Riche, puis maire-adjoint conseiller métropolitain à partir de 2014, j'étais aussi suppléant de mon collègue Alain Bouin qui siégeait au bureau du SIEIL. J'avais donc une perception un peu globale de ce que représentait le syndicat, en termes d'équipements, d'investissements...

Je suis honoré de la confiance accordée par le Président Dupont, avec une vice-présidence qui me confère d'importantes responsabilités. Le renouvellement du contrat de concession présente de forts enjeux mais, depuis le printemps 2020, la négociation se déroule dans un bon climat. Il nous faut trouver des solutions pour la fin d'année 2021, nous serons particulièrement vigilants sur le suivi des réalisations et la qualité de fourniture de l'énergie. »

Jacqueline Mousset (Amboise)

« J'étais élue municipale entre 2014 et 2020, mais dans l'opposition, donc avec peu de visibilité sur l'action du SIEIL. J'ai découvert un syndicat qui fonctionne particulièrement bien, avec des projets intéressants ; une structure qui se développe et qui s'oriente vers de nombreuses activités.

Je partage une délégation importante, les travaux concernant la compétence électricité, avec mon collègue Lionel Audiger (Joué-lès-Tours). La crise sanitaire a limité nos échanges en 2020, mais on peut s'appuyer sur des services sérieux et compétents.

Mon souhait est que dans les commissions, tout le monde participe, pour donner des orientations et accompagner le développement du syndicat, sur les énergies de demain notamment ; et que le SIEIL continue à jouer son rôle de soutien au service des communes, avec cette technicité qui lui permet de prendre les bonnes décisions. »

UN SERVICE PUBLIC, DES MISSIONS

Le service public de l'électricité



16 600 000 €

mandatés en 2020 pour les investissements dans les réseaux d'électricité et de télécommunications en coordination (18 900 000 € en 2019)

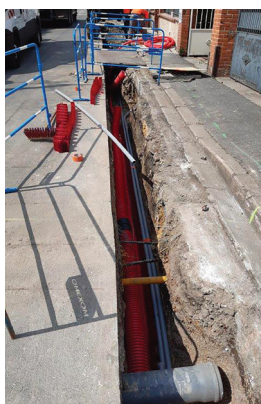
252 chantiers

de dissimulation, renforcement, sécurisation ou extension du réseau réalisés en 2020 (313 en 2019)



+ 3,04 %

d'augmentation pour la dotation globale du Facé en 2020 (- 2,91 % en 2019)



Tranchée technique



Ligne électrique HTA

Comme chaque année d'élections municipales, 2020 a connu un fléchissement des réalisations dans le domaine de l'électricité. Ce ralentissement de l'activité a été encore accru par les mesures sanitaires imposées par la pandémie de Covid-19. Ainsi en 2020, 16,6 millions d'euros ont été investis sur des projets de renforcement, de sécurisation, d'extension et de dissimulation du réseau électrique et du réseau de télécommunications en coordination. Soit une baisse de 12 % par rapport à 2019.

En octobre 2020, le Facé a par ailleurs audité le SIEIL sur l'utilisation des fonds qui lui sont attribués chaque année. Ce contrôle à la fois financier et technique a été réalisé sur 12 dossiers. Le rapport a conclu à une utilisation des aides conforme aux exigences associées au Facé, tout en formulant quelques remarques mineures d'ordre technique qui ont été remontées aux entreprises prestataires.

Laurent Catot

Directeur adjoint des services techniques du SIEIL

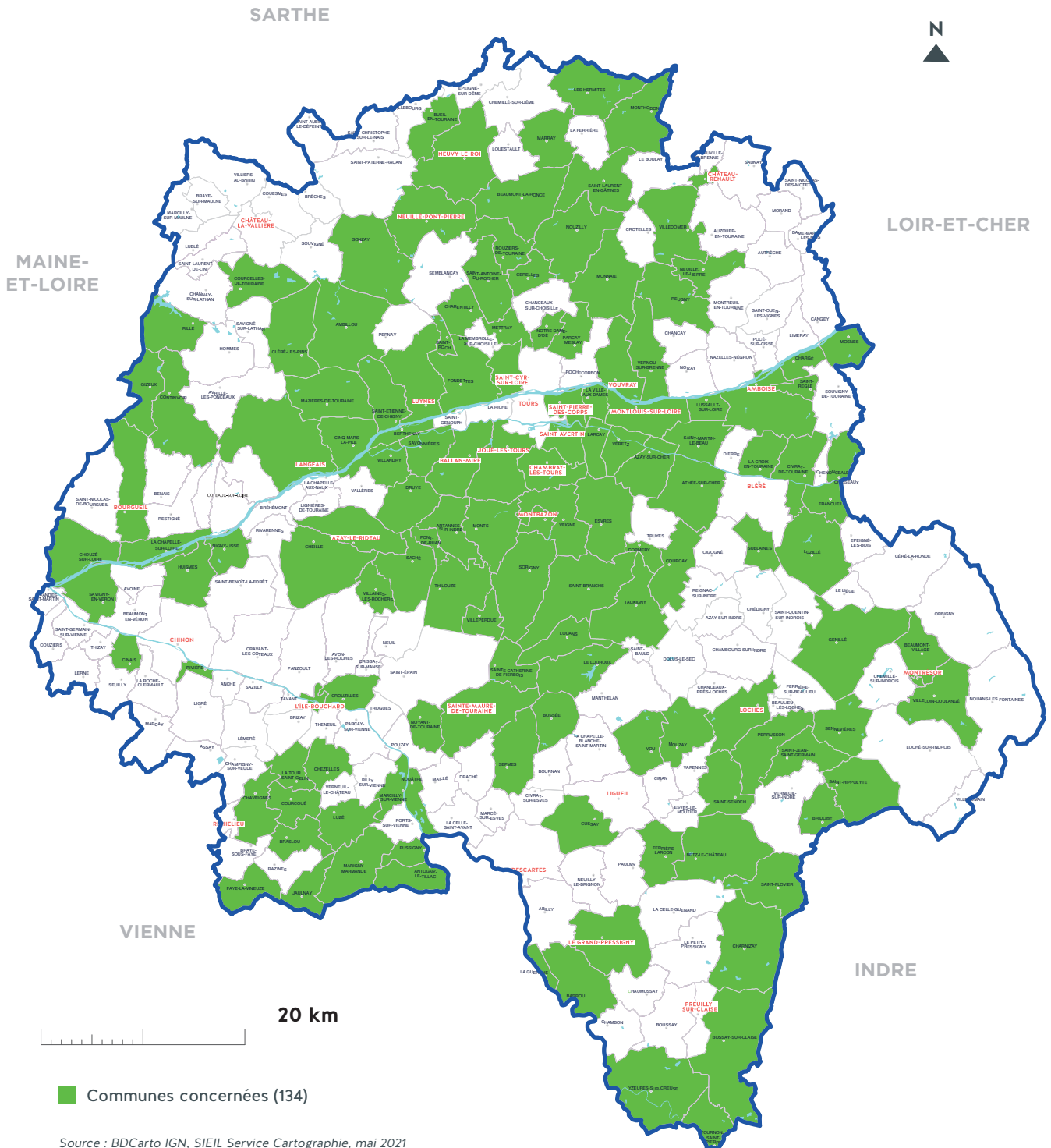


« Toutes les équipes se sont mobilisées malgré une situation dégradée »

« L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire, les confinements successifs, la mise en place décalée des nouveaux conseils municipaux et le départ en milieu d'année de deux de nos chargés de travaux. Malgré cette situation dégradée, les agents du SIEIL mais aussi les personnels de nos entreprises prestataires se sont mobilisés et adaptés pour réaliser au mieux les travaux demandés par les collectivités et les particuliers. Télétravail oblige, nous avons notamment dématérialisé nos process pour assurer, dans les meilleures conditions possibles, la mise en œuvre et le suivi des dossiers confiés au SIEIL.

À la suite de sa conférence départementale bisannuelle qui s'est tenue en 2019, le Facé a fixé à 4 704 000 euros le montant de sa dotation globale pour le SIEIL en 2020. Avec ce montant en légère augmentation de 3,04 % par rapport à 2019, soit + 139 000 euros, notre dotation retrouve son niveau de 2018, avec cependant des disparités par sous-programme. »

RÉSEAUX ÉLECTRIQUES CHANTIERS 2020



UN SERVICE PUBLIC, DES MISSIONS

Extension des réseaux électriques

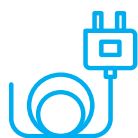


3 640 000 €

mandatés en 2020
pour des travaux d'extension
(4 140 000 € en 2019)

**134 chantiers
d'extension**

réalisés en 2020 (160 en 2019)



- 2,89 %

de baisse pour la dotation
du Facé (- 3,55 % en 2019)



Lussault-sur-Loire - Pose d'un support en béton HTA

Si le nombre d'extensions de réseaux réalisées en 2020 a diminué par rapport à l'année précédente, le niveau des demandes de raccordement reste élevé. Transitant par le concessionnaire Enedis, ces sollicitations sont actuellement transmises au SIEIL pour instruction avec un certain délai. Un décalage qui nuit à la réactivité des équipes et à la fluidité des projets.

Dans le même temps, les responsables de secteur ont été fortement sollicités par les services instructeurs des collectivités pour apporter des réponses aux demandes d'autorisation d'urbanisme, qu'il s'agisse de certificats d'urbanisme, de permis de construire ou d'aménager.



Alexis Dupuy

Responsable secteur Nord

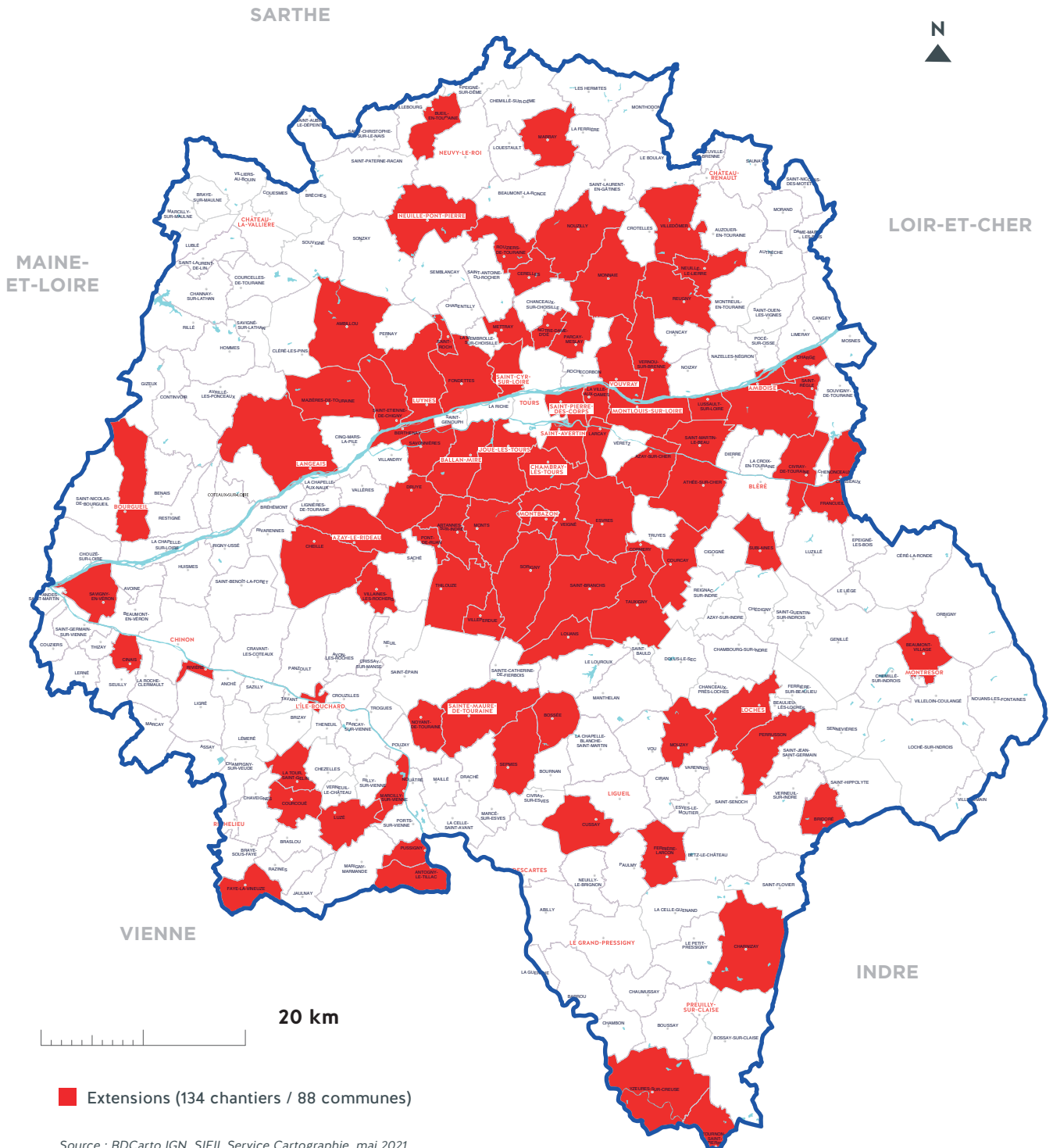


« **Raccorder aux réseaux électriques un terrain éloigné, à Lussault-sur-Loire** »

« Une demande d'extension des réseaux nous a été adressée suite à la division d'une parcelle. Le raccordement de ce terrain, situé en haut d'un coteau et éloigné du réseau basse tension, a nécessité de créer un poste de transformation (poste rural compact simplifié) et de poser 285 mètres de réseaux souterrains : 135 mètres de réseau haute tension de type A (HTA) et 150 mètres de réseau basse tension (BT). L'implantation d'un support d'arrêt en béton pour le réseau haute tension présentait un risque pour une cave située dans l'emprise du projet.

Aussi, nous avons demandé au Syndicat des cavités 37, dont le SIEIL est adhérent, un relevé assorti de préconisations pour cette intervention. Le poteau a alors été légèrement déplacé pour éviter d'endommager la cave. L'opération, d'un coût total de 46 200 euros, a été cofinancée par le SIEIL, le Facé et le pétitionnaire. »

EXTENSION DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES



Source : BDCarto IGN, SIEIL Service Cartographie, mai 2021





Renforcement et sécurisation des réseaux électriques

Renforcement



2 200 000 €

mandatés en 2020 pour
des travaux de renforcement
(2 790 000 € en 2019)

**31
chantiers**

de renforcement
réalisés en 2020
(41 en 2019)

- 2,89 %

de baisse pour la
dotation du Facé
(- 3,66 % en 2019)

La plupart des travaux de renforcement des réseaux électriques sont initiés par le SIEIL à partir du Dossier Annuel de Criblage (DAC) fourni par Enedis. D'autres dossiers sont instruits suite à des réclamations d'utilisateurs mal alimentés, qui subissent des chutes de tension. Certains, enfin, sont constitués quand une commune ou Enedis informe le SIEIL d'une évolution des besoins locaux en électricité : soit une augmentation de la puissance requise, en raison par exemple de l'implantation d'une entreprise ou du développement de ses activités ; soit le raccordement de nouveaux usagers sur les réseaux existants.

Les interventions du SIEIL s'accompagnant le plus souvent d'une sécurisation des réseaux électriques, les demandes de renforcement diminuent au fil du temps. La dotation du Facé pour ce sous-programme est ainsi en baisse en 2020, alors qu'elle augmente significativement pour la sécurisation des réseaux à travers la résorption des fils nus, en particulier ceux de faible section, plus sensibles aux aléas climatiques.

Sécurisation



2 910 000 €

mandatés en 2020 pour
des travaux de sécurisation
(2 780 000 € en 2019)

**47
chantiers**

de sécurisation
réalisés en 2020
(63 en 2019)

+ 8,72 %

d'augmentation pour
la dotation du Facé
(- 2,63 % en 2019)

Christophe Baraduc
Responsable secteur Sud



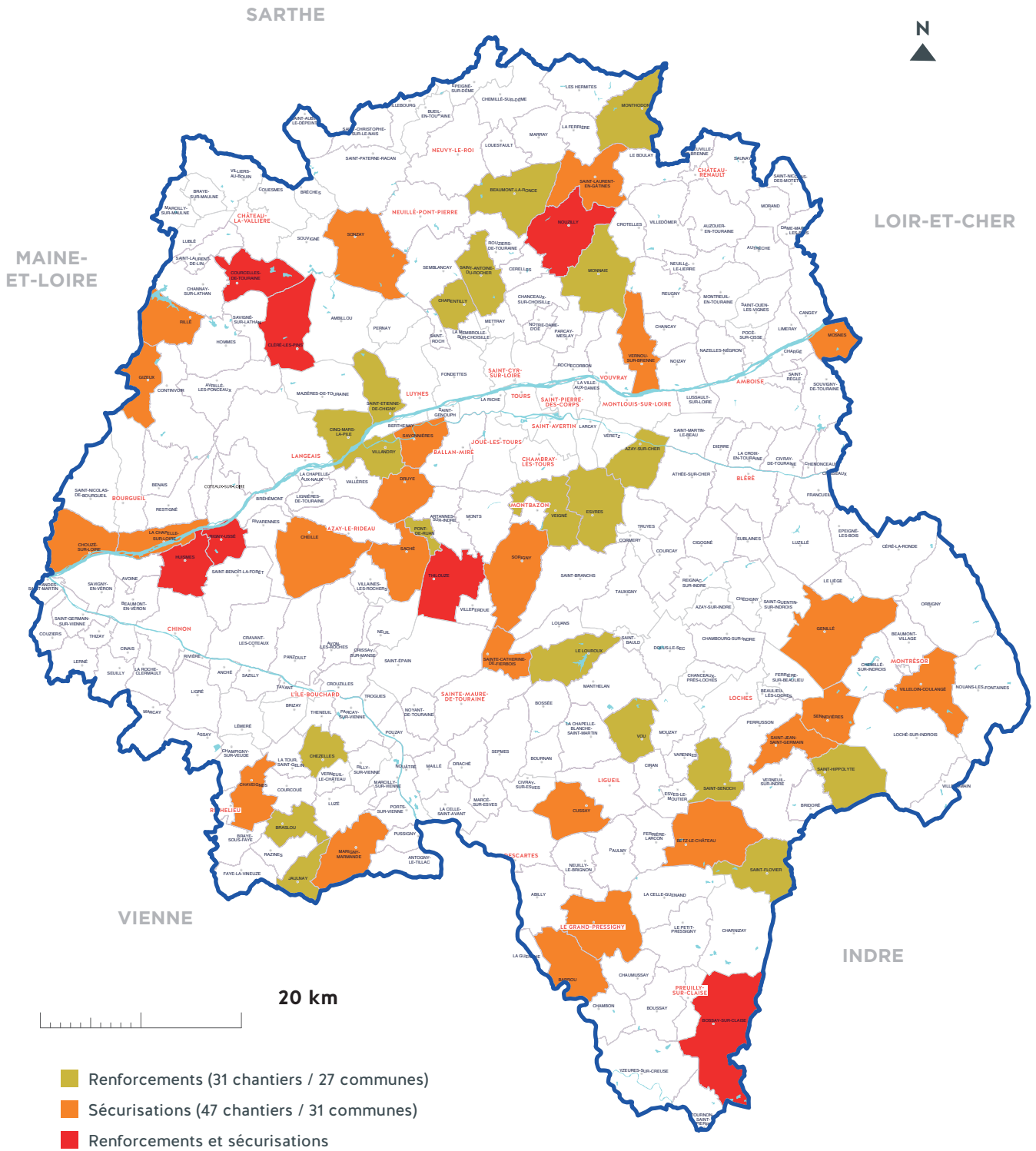
« **Accompagner
le développement
d'une exploitation
agricole au Louroux** »

« Il nous a été demandé d'augmenter la puissance électrique desservant une exploitation agricole du Louroux qui avait entrepris de s'agrandir et de se développer. Le réseau électrique existant était non seulement de capacité insuffisante mais aussi implanté au milieu des cultures, sur le domaine privé, ce qui le rendait difficilement accessible pour son exploitation. Nous avons donc décidé d'installer un nouveau poste de transformation (poste à couloir de manœuvre) à proximité de l'exploitation et de remplacer les réseaux existants aériens par des réseaux neufs souterrains, soit 60 mètres de haute tension de type A et 150 mètres de basse tension. Pour ne pas risquer de détériorer un réseau aérien de téléphonie, nous avons utilisé une grue de levage de 70 tonnes pour passer le poste de transformation au-dessus de la ligne. Ce projet, chiffré à 61 000 euros, a été cofinancé par le SIEIL et le Facé. »



Le Louroux -
Mise en place d'un
poste de transformation

RENFORCEMENT ET SÉCURISATION DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES



Source : BDCarto IGN, SIEIL Service Cartographie, mai 2021



UN SERVICE PUBLIC, DES MISSIONS

Dissimulation des réseaux électriques



5 570 000 €

mandatés en 2020 pour
des travaux de dissimulation
(6 080 000 € en 2019)

**39 chantiers
de dissimulation**



réalisés en 2020 (47 en 2019)



+ 5,01%

d'augmentation pour
la dotation du Facé
(- 1,32 % en 2019)



Parçay-Meslay - Réalisation de tranchées techniques communes



Parçay-Meslay - La résidence s'est refait une beauté

La dissimulation des réseaux électriques répond à un objectif esthétique. Toute demande d'intervention du SIEIL doit être largement anticipée, ce type de travaux nécessitant une coordination avec les autres réseaux, en particulier d'éclairage public et de télécommunications, ainsi qu'avec d'autres maîtres d'ouvrage dans le cadre de groupements de commandes.

Le délai moyen entre la formulation d'une demande de dissimulation de réseaux électriques et le démarrage effectif des travaux s'élève à 24 mois. Les dossiers sont présentés à la commission de programmation des travaux d'électricité (CPTE), après réception à la fois de la réponse de la collectivité au courrier annuel de demande d'inscription et des délibérations l'engageant sur ses quotes-parts financières. Le bureau du SIEIL reste souverain, en fonction des enveloppes budgétaires et sur proposition de la CPTE, pour valider in fine les dossiers par programme.



Matthieu Barraud

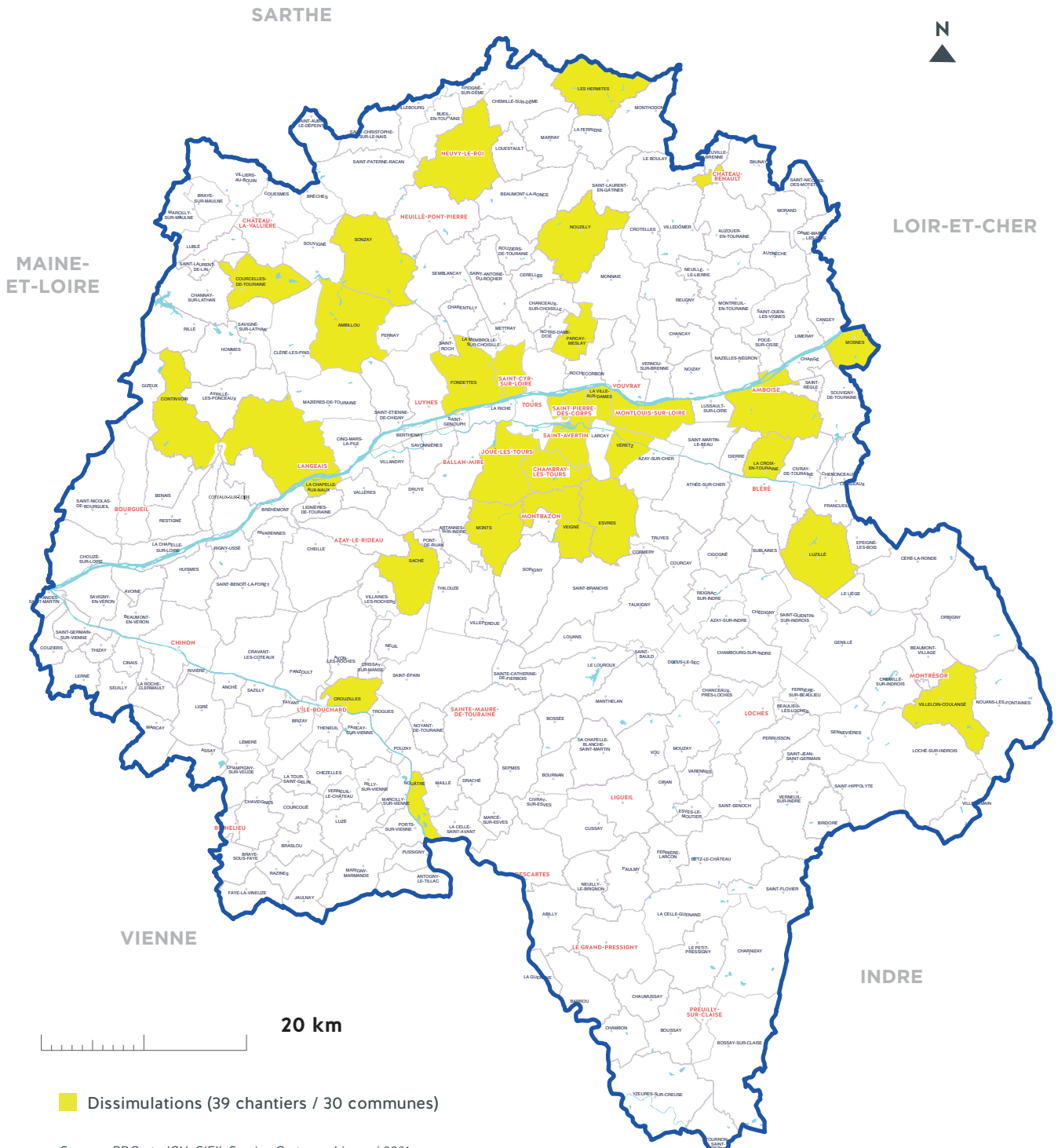
Chargé de travaux secteur Nord



**« Aider la résidence
Frasne, à Parçay-
Meslay, à se refaire
une beauté »**

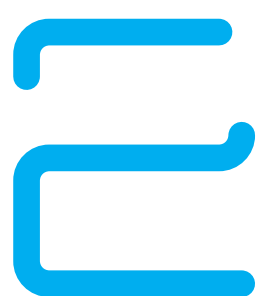
« La commune de Parçay-Meslay avait engagé, sur la résidence Frasne, une requalification globale de l'espace public et la réalisation d'aménagements paysagers. Ce projet impliquait la dissimulation des réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications. Quand le SIEIL est intervenu, les réseaux d'adduction d'eau potable, d'eaux pluviales et d'assainissement avaient été remis à niveau, sous la maîtrise d'ouvrage de Tours Métropole Val de Loire. À la demande de la métropole, qui se substituait à la ville sur ce dossier, nous avons piloté et coordonné la réalisation des tranchées techniques communes. Pas moins de 360 mètres de réseaux électriques ont été dissimulés et 34 branchements repris en souterrain. Les travaux ont été menés de sorte à maintenir en permanence la circulation des riverains dans cette zone pavillonnaire. D'un montant d'environ 210 000 euros, le chantier a été cofinancé par le SIEIL, Tours Métropole Val de Loire et Enedis conformément à l'article 8 du cahier des charges de concession de 1992. »

DISSIMULATION DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES



Source : BDCarto IGN, SIEIL Service Cartographie, mai 2021





Entretien et réhabilitation des postes de transformation

Déconstruction des postes de transformation

1 cabine haute

déconstruite en 2020 (2 en 2019)

Réhabilitation des postes de transformation

1 600 €

mandatés en 2020
(25 200 € en 2019)



La Tour-Saint-Gelin -
Cabine haute
à déconstruire



La Tour-Saint-Gelin - Post de transformation
au sol simplifié de type A (PSSA)

Déconstruction des cabines hautes

Comme les années précédentes, le nombre de déconstructions de postes de transformation de type cabine haute est faible. Le SIEIL n'abandonne pas pour autant cette mission, qui permet de remplacer ces ouvrages souvent vétustes par des postes de transformation respectant les normes en vigueur et mieux intégrés dans leur environnement.

Réhabilitation extérieure des postes de transformation

En raison des mesures sanitaires liées au Covid-19 et des difficultés logistiques rencontrées par deux des trois associations de réinsertion auxquelles le SIEIL confie la réhabilitation extérieure des postes de transformation, aucun chantier n'a pu être réalisé en 2020. Le Bureau du SIEIL a autorisé, le 27 janvier 2021, le renouvellement des conventions triennales signées avec Entraide et solidarités - Antenne de Chinon, Orchis et Régie Plus. Les travaux demandés par les collectivités, programmés et non réalisés les années précédentes pourront ainsi être reprogrammés en 2021, suivant les capacités d'intervention de ces trois associations.



Rémi Sionneau

Chargé de travaux secteur Sud



« De la dépose
d'une cabine haute
à la dissimulation
des réseaux à
La Tour-Saint-Gelin »

« Constatant la vétusté de ce poste de transformation, nous avons décidé de remplacer la cabine haute située à l'entrée de La Tour Saint-Gelin et alimentant le centre-bourg par un poste au sol simplifié de type A (PSSA) implanté sur un terrain communal dans le centre du village, plus proche des besoins des usagers. Nous avons également construit en souterrain 136 mètres de réseau haute tension de type A (HTA). La commune a saisi cette occasion pour demander au SIEIL la dissimulation coordonnée, rue de l'Église, des réseaux aériens basse tension, d'éclairage public et de télécommunications. Ces deux projets complémentaires ont fait l'objet de financements distincts : le remplacement du poste de transformation a été intégralement pris en charge par le SIEIL, pour un montant de 28 000 euros, tandis que la dissimulation du réseau électrique a été cofinancée par le SIEIL, le Facé et la commune, pour un montant de 127 000 euros. »

Le contrôle des concessions d'énergie

126 dossiers de réclamations

dossiers de réclamations en cours en 2020 (124 en 2019), dont :

58 reportés

des exercices précédents (56 en 2019),

68 dossiers de réclamations ouverts

en 2020 pour la partie électricité (68 en 2019).

47 % des réclamations

relèvent de la thématique «entretien des ouvrages et réseaux». En baisse par rapport à l'exercice 2019 (54 %), mais hausse des réclamations portant sur la qualité de distribution, soit 29 % en 2020 contre 20 % en 2019.

101 courriers

adressés aux concessionnaires (95 en 2019). Comme en 2019, taux de réponses de 100 % de la part des concessionnaires dont 41 % dans un délai inférieur à 3 mois (60 % en 2019).

145 dossiers de consultation

de travaux ont été instruits par le SIEIL via le logiciel e-plans (90 en 2019), et 11 observations, soit 8 % des avis, ont été émises sur les avant-projets des travaux d'Enedis (9 en 2019).

Évaluer la qualité du service public rendu aux usagers

Le SIEIL est l'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité et de la fourniture aux tarifs réglementés de vente pour le compte des communes d'Indre-et-Loire et de leurs usagers, sauf la Ville de Tours. À ce titre, le SIEIL veille au bon accomplissement des missions de service public, fixées par le cahier des charges de concession, et confiées aux concessionnaires Enedis et EDF. Le service du contrôle des concessions répond aux sollicitations des élus et des usagers sur des sujets liés à la qualité de fourniture, à la vétusté des ouvrages, à la hauteur des lignes, au déplacement d'ouvrages, notamment, ou encore au débroussaillage des postes de transformation végétalisés. Ce suivi quotidien de la concession est retracé dans un tableau de bord annuel. Les indicateurs permettent de mesurer par exemple le niveau de réactivité du concessionnaire aux réclamations des usagers ou encore l'évolution du volume des demandes et leurs thématiques au fil des années. Cette mission de contrôle et de coordination permet aussi de suivre la bonne application de la répartition de la maîtrise d'ouvrage entre le syndicat et le distributeur, et d'engager, le cas échéant, des actions complémentaires de travaux. Le contrôle de concession vise aussi la performance des réseaux, leur modernisation et leur aptitude à accompagner et faciliter la transition énergétique des territoires.



Marie Lefort

Responsable du contrôle des concessions électricité, gaz et TCCFE



« Préparer en interne le renouvellement du contrat de concession »

« L'opportunité pour le SIEIL de la mise en œuvre d'un nouveau contrat de concession repose notamment sur une concertation modernisée entre l'autorité concédante et le concessionnaire, afin de garantir la qualité du service concédé en le situant au cœur des enjeux de la transition énergétique. Au cours de cette année 2020 si particulière, les agents du SIEIL référents se sont réunis en groupes de travail, aussi souvent que possible, pour examiner et analyser le nouveau modèle de cahier des charges. Ils ont préparé les thèmes de la future négociation qui débutera en 2021, entre les élus du SIEIL, Enedis et EDF, en vue de la signature du nouveau contrat de concession, prévue courant 2022. »



À Vallères, La Chesneraye, le 4 août 2020 : support incliné et ligne trop basse.

UN SERVICE PUBLIC, DES MISSIONS

Le service public du gaz



114 communes ont transféré au SIEIL leur compétence gaz,

pour le contrôle de l'activité des concessionnaires Butagaz, GRDF, Primagaz et Sorégies sur les réseaux publics de distribution de gaz.

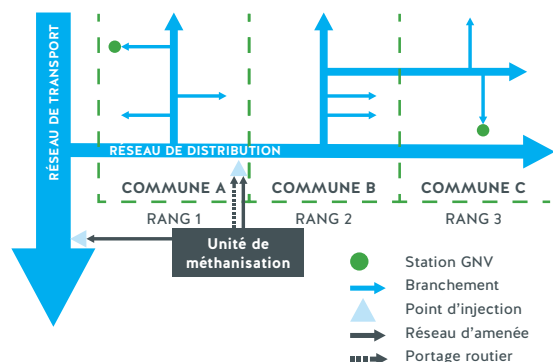


22 548

points de livraison en gaz naturel ou gaz propane.



Unité de filtration et de purification de biométhane au Louroux



Réseau gaz naturel et biométhane

Qu'il s'agisse du développement des réseaux existants ou de la création de nouvelles dessertes après mise en concurrence et attribution de la concession gaz, le SIEIL est un acteur majeur dans la transition écologique pour les communes qui lui ont fait confiance. Une commune qui le souhaite peut transférer à tout moment sa compétence gaz au SIEIL pour l'exercice du contrôle réglementaire du concessionnaire en place ou pour créer une nouvelle desserte en réseau public. Le SIEIL pilote alors, pour la commune, la procédure de délégation de service public (DSP), finalisée par la mise en place d'une concession. Par un mécanisme de financement de subventions d'équilibre (sous conditions de faisabilité et de rentabilité d'une opération), il aide les communes et les concessionnaires dans leur mission de service public de la distribution d'énergie. Avec le gaz en réseau, le SIEIL s'inscrit enfin pleinement dans l'avenir et la réduction des gaz à effet de serre en promouvant la production de biométhane et son utilisation dans ses réseaux.

Vincent Morette

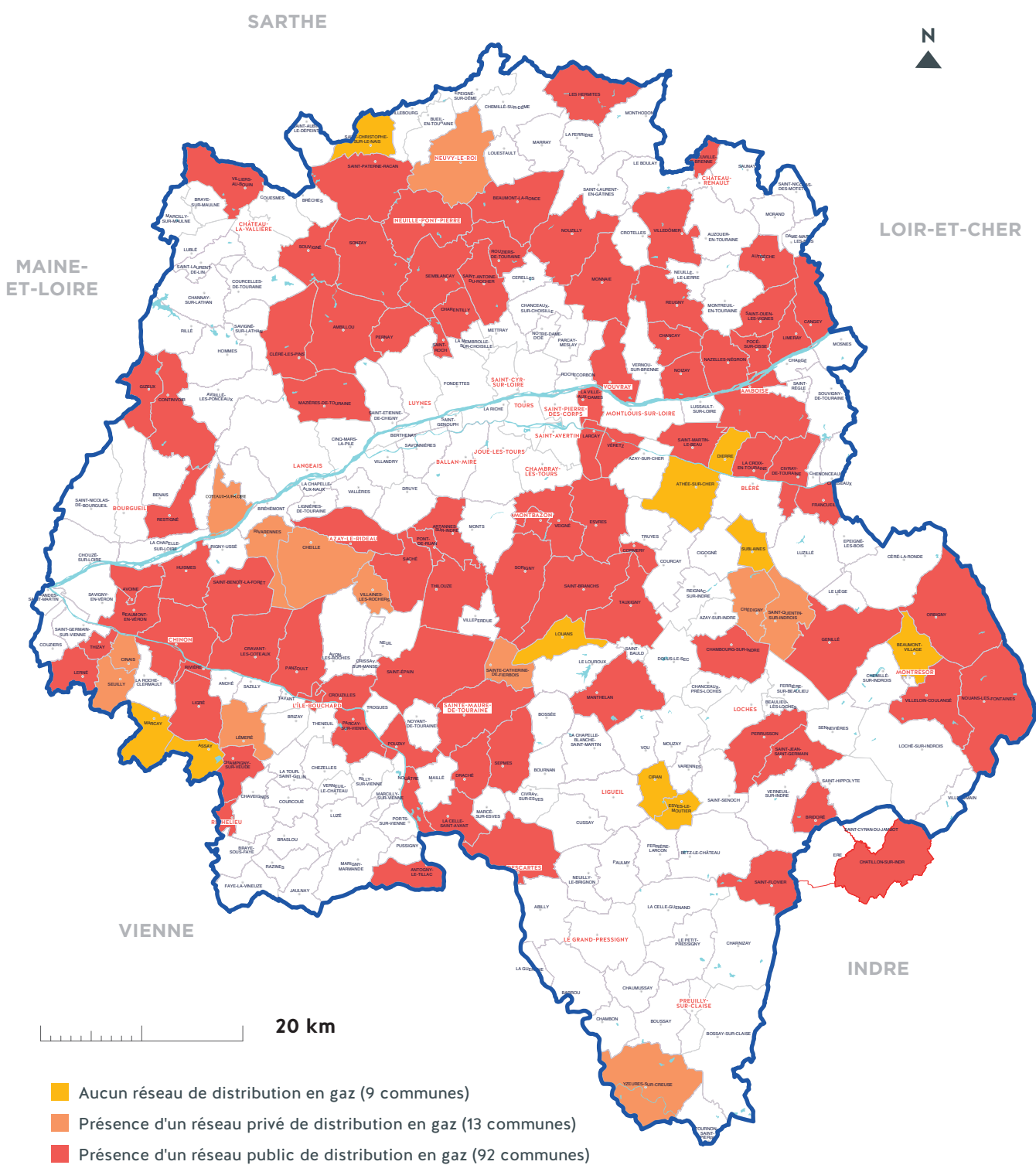
Vice-président en charge du gaz



« Transition écologique et pragmatisme »

« Année difficile avec le Covid-19, 2020 a été, pour nombre de nos concitoyens et collectivités, révélatrice de notre dépendance à l'énergie. Le temps passé confinés et/ou en télétravail a révélé notre dépendance aux kWh avec, comme corollaires, le coût et l'impact environnemental. La meilleure énergie est, certes, celle que l'on ne consomme pas. Mais soyons pragmatiques : nous en avons et en aurons toujours besoin. C'est vital. Alors il faut repenser notre avenir énergétique, principalement par la réduction de notre consommation, à titre individuel ou collectif, et par la production d'énergie verte, renouvelable. Le SIEIL accompagne les communes pour réduire leurs besoins énergétiques et remplacer leurs moyens de production de chauffage et d'eau chaude sanitaire par des équipements récupérant l'énergie (chaudières à condensation, pompe à chaleur à absorption, etc.) avec le gaz en réseau. Le SIEIL participe aussi activement à la production d'énergie verte locale, pas ou peu émettrice de CO₂, distribuée et utilisée localement. Ainsi, dans le périmètre gaz du SIEIL, une première unité de méthanisation a été mise en service en 2020 sur la commune du Louroux. Elle injecte du biométhane comme combustible mais aussi comme bio-GNV (gaz naturel pour véhicules). Ce biométhane permet également de produire de l'hydrogène. Vous l'avez compris : notre avenir énergétique passe donc par la production de gaz vert, l'optimisation des usages et l'utilisation des réseaux publics. »

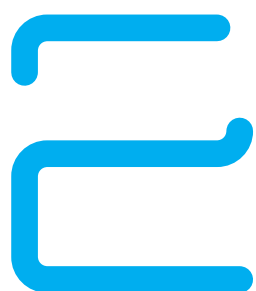
COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES À LA COMPÉTENCE GAZ AU 01/12/2020



Source : BDCarto IGN, SIEIL Service Cartographie, décembre 2020



UN SERVICE PUBLIC, DES MISSIONS



L'éclairage public

187 collectivités

(4 intercommunalités et 183 communes) ont transféré au SIEIL la compétence éclairage public.

45 360 points lumineux

du parc départemental d'éclairage public ont été transférés au SIEIL (au 31 décembre 2020).

108 dossiers de travaux neufs

réalisés en 2020 :

1 400 000 € TTC

pour le renouvellement, notamment par des luminaires moins énergivores (programme W) ;

790 000 € TTC

pour la dissimulation, avec enfouissement du réseau basse tension et remplacement des mâts (programme Y) ;

835 000 € TTC

pour l'extension de l'éclairage public (programme Z) ;

235 000 € TTC

pour la mise en lumière d'édifices (programme ML).

Gizeux, L'Île-Bouchard, Anché : en 2020, trois communes supplémentaires ont confié au SIEIL la gestion de leur parc d'éclairage public, portant à 187 le nombre de collectivités adhérentes à ce service. Des prestataires sont chargés, sous la direction du SIEIL, de réaliser les travaux neufs, la maintenance et l'exploitation de ces parcs. Attribué à six entreprises, le nouveau marché de maintenance a pris effet au 1^{er} janvier 2020 pour une durée de quatre ans. Dans ce cadre, 2 270 demandes de dépannage adressées via la plateforme gérée par Sirap ont été traitées en 2020. 58 remises en état effectuées en urgence après un sinistre, pour un montant de 90 000€ HT. L'exploitation des parcs est assurée par un prestataire chargé de contrôler les réseaux d'éclairage, d'en gérer les accès, de valider les études et les schémas électriques des travaux neufs ou de rénovation, mais aussi de mettre et de tenir à jour la base de données servant au suivi et à la facturation. À cet effet, 107 audits patrimoniaux ont été réalisés en 2020. La démarche se poursuivra en 2021. Grâce à la mise en place de l'exploitation, chaque collectivité reçoit, depuis 2020, un rapport annuel de l'évolution et de l'état de son parc d'éclairage public. Outil d'aide à la décision pour la programmation de travaux, cette synthèse s'enrichira en 2021 avec la vérification des puissances souscrites qui permettra d'ajuster au plus juste les puissances d'abonnement souscrites. Des améliorations et des travaux de rénovation pourront être proposés pour permettre aux communes de réaliser des économies d'énergie. L'accent sera mis notamment sur les nouvelles technologies, le nouvel adjoint au responsable du service Éclairage public, Théo Champion-Bodin, arrivé en 2020, étant chargé de leur développement.

Jean-Luc Cadiou
Vice-président chargé de l'éclairage public



« **Accompagner les collectivités dans la modernisation de leur parc** »

« En matière d'éclairage public, le SIEIL accompagne les collectivités à travers la gestion de leur parc et la réponse à leurs demandes de projets sur mesure. Les communes restent libres dans le choix du matériel. Vice-président du SIEIL chargé de l'éclairage public depuis septembre 2020, je m'inscris dans la continuité de Jackie Mathevet, vice-président durant deux mandats et depuis la création du service en 2011. Dix ans plus tard, je m'attache à accompagner les collectivités dans la modernisation de leur parc d'éclairage public afin d'en réduire la facture énergétique. En moyenne, 41 % des consommations électriques des communes sont consacrés à l'éclairage public. Ce rôle de conseil auprès des collectivités, le SIEIL l'a exercé tout particulièrement en cette année 2020 qui a vu le renouvellement des conseils municipaux. Il s'impose comme un acteur majeur de la transition énergétique et des nouvelles technologies. »

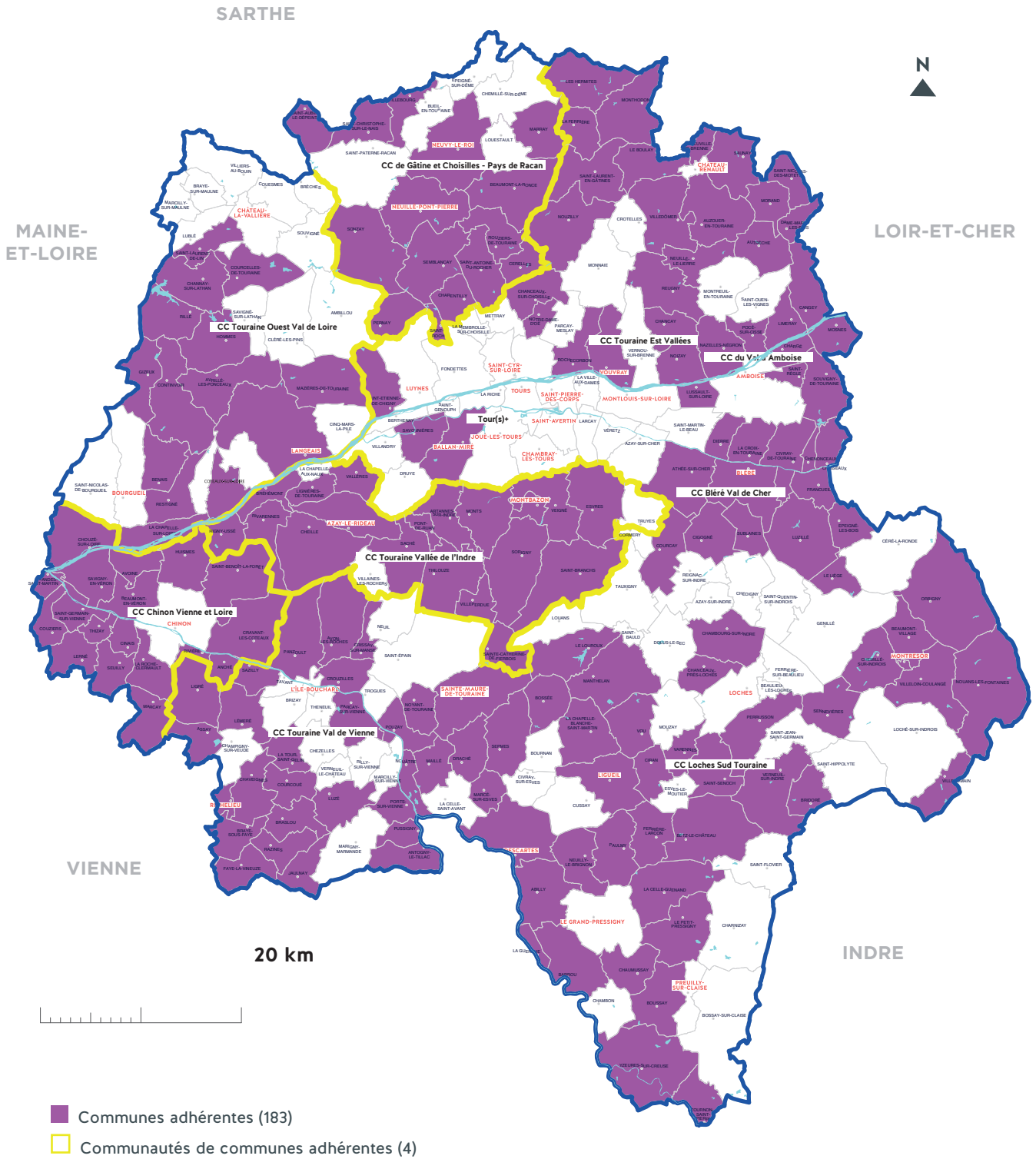


Avant rue des Loges



Après rue des Loges

COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES À LA COMPÉTENCE ÉCLAIRAGE PUBLIC AU 01/10/2020



Source : BDCarto IGN, SIEIL Service Cartographie, septembre 2020



UN SERVICE PUBLIC, DES MISSIONS

Le Système d'Information Géographique



105 communes adhérentes au SIG

Lever de 1 606 km de réseaux d'éclairage public

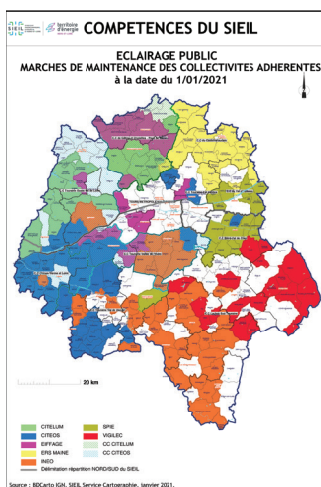
dont 689 km en aérien (43 %) et 917 km en souterrain (57 %), ont fait l'objet d'un lever de précision à fin 2020, ainsi que 2 169 armoires électriques et 46 746 supports d'éclairage public.



9 centres instructeurs

du droit des sols (ADS), dont 7 intercommunaux

et 2 communaux, utilisent l'application mise en place par le SIEIL. Ils couvrent le territoire de 8 des 11 intercommunalités du département. 200 communes utilisent directement le service pour l'initialisation des dossiers.



Carte Maintenance Éclairage public des collectivités adhérentes

Outil cartographique destiné aux collectivités, le SIG développé par le SIEIL vise à faciliter le repérage rapide et la localisation précise des réseaux. Il leur permet, dans le cadre de leurs opérations et de leurs projets, de gagner en fiabilité et en réactivité. Malgré la situation particulière liée à la pandémie, qui a obligé à aménager les modes de travail, le SIEIL a poursuivi en 2020 la modernisation de cet outil mis à la disposition de ses agents et des collectivités adhérentes. Comme cela avait été préparé en 2019, le SIG a migré vers sa version Xmap : cette solution lui permet d'accéder à d'autres bases de données et de les afficher à la demande. La situation sanitaire a également quelque peu perturbé la collecte des données dans le cadre des levés de précision des réseaux d'éclairage public. Cette mission a néanmoins abouti, grâce au marché de géolocalisation initié en 2017 et arrivé à son terme en 2020, au rendu de 183 collectivités sur les 187 qui ont délégué au SIEIL la compétence éclairage public. L'année a enfin été consacrée à la préparation de nouvelles versions des outils utilisés par les services instructeurs du droit des sols (ADS), en lien avec les évolutions technologiques et réglementaires, en particulier la saisine par voie électronique à compter du 1^{er} janvier 2022. Une quatrième structure intercommunale instructrice ADS a par ailleurs choisi la solution R'ADS supportée et hébergée par le SIEIL.



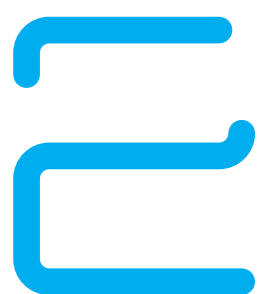
Benjamin Fremaux
Géomaticien



« La donnée géolocalisée est fondamentale »

« Le métier de géomaticien est à la croisée des chemins entre l'informatique et la géographie : il consiste à reporter sur une carte toute donnée qui peut être géolocalisée. Or dans tous les domaines de compétence du SIEIL, la donnée géolocalisée est fondamentale. Arrivé au SIEIL en février 2020, j'actualise les bases de données du SIG à partir des informations qui nous sont transmises par les entreprises et Enedis, afin que les agents du syndicat et les communes adhérentes disposent à tout moment de données à jour. J'assure également l'animation de la donnée et le support auprès des utilisateurs de la nouvelle version Xmap de notre outil, pour faciliter sa prise en main. Je réalise enfin des cartes thématiques à la demande des communes, pour les aider dans leurs prises de décision. »

UN SERVICE PUBLIC, DES MISSIONS



Le Plan Corps de Rue Simplifiée (PCRS)

15 000 km de voies

à numériser sur le département

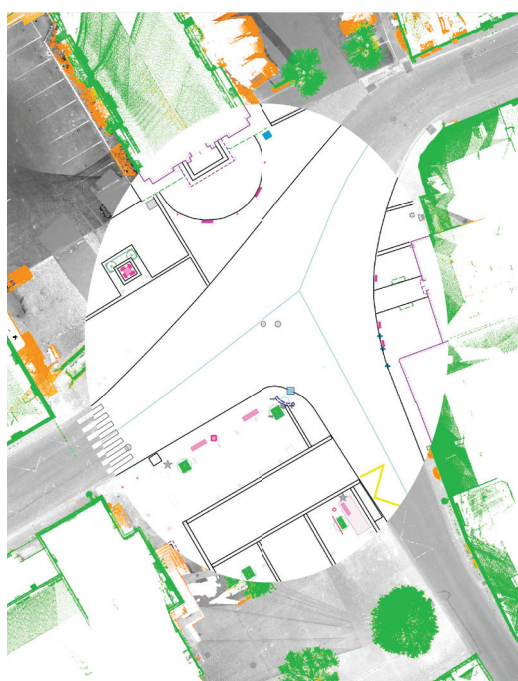


+ de 5 000 km de voies levées

à fin 2020

174 fonds de plans

fournis en 2020 dans le cadre des travaux engagés par le SIEIL. Avec 1 € facturé par le service, ce sont plus de 2 € économisés par les collectivités.



Numérisation RTGE et Orthovoirie (à l'intérieur du cercle la numérisation RTGE et à l'extérieur la numérisation RTGE)

Chargé d'établir le PCRS en Indre-et-Loire, en qualité d'autorité publique compétente, au sens de la réglementation, le SIEIL est équipé et formé pour réaliser et actualiser ce fond de plan. Géolocalisant tous les éléments structurants d'une voirie (murs, clôtures, trottoirs, axes de la voie), le PCRS permet de repérer avec précision l'ensemble des réseaux et de réduire ainsi, lors de travaux à proximité, les risques d'endommagement et les accidents associés. Les communes urbaines ont jusqu'à 2026 pour finaliser leur PCRS, le reste du territoire national devant être couvert pour 2032. À la fin de l'année 2020, marquée par la crise sanitaire qui a perturbé les sorties sur le terrain, le SIEIL avait levé un tiers du territoire départemental. La programmation de ces opérations anticipe autant que possible les demandes de PCRS et de fonds de plans des collectivités, de sorte à fournir les données les plus récentes. Comparable à une photo aérienne, cette « orthovoirie » très complète et de grande qualité offre un niveau de détails très précis. Outre ce PCRS « standard », le SIEIL propose un PCRS, qui ajoute au fond de plan les émergences des réseaux souterrains, et un RTGE (référentiel à très grande échelle) qui inclut tous les éléments visibles de la voirie, panneaux, signalisation, mobilier urbain... Le service fournit également, au format vectoriel et avec une précision de moins de 10 centimètres, les fonds de plans nécessaires aux entreprises mandatées par le SIEIL pour la réalisation de travaux d'électricité ou d'éclairage public. 430 demandes ont été traitées depuis le 1^{er} juillet 2019.

Guillaume Mure
Technicien



« Nous avons optimisé nos process »

« J'interviens sur toute la chaîne de traitement des données, des levés sur le terrain jusqu'à la restitution sous la forme de fonds de plans vectoriels ou d'orthovoiries. Le confinement du printemps 2020 ne nous a pas permis de rouler pour collecter de nouvelles données. Mais nous avons pu, en télétravail, avancer sur le post-traitement de celles, nombreuses, dont nous disposions déjà. Nous en avons profité pour optimiser nos process, dans le but de gagner en qualité comme en fiabilité et de réduire les délais de mise à disposition des fonds de plans. L'enjeu est en effet de proposer rapidement des produits qui représentent le plus fidèlement possible une voirie qui évolue constamment... »

FINANCES



Un rôle central pour le territoire



2018 avait été l'année de la mise en place des autorisations de programme et crédit de paiement, ce qui a permis de se situer au plus près de la réalité des programmes de travaux. L'année suivante, 2019, fut celle de la dématérialisation totale, avec la mise en place d'un nouveau logiciel, qui a eu un impact important sur l'ensemble de la chaîne comptable du SIEIL.

Évidemment, 2020 a été marquée par la crise sanitaire et l'arrêt, pendant de longues semaines, de tous les chantiers. Le syndicat a tenu son rôle plus que jamais central en matière d'aménagement du territoire. La commande publique doit être présente pour la relance et le SIEIL a vocation à être au plus près des territoires.



15

Nombre de marchés publics notifiés en 2020.



12 334 €

Cotisation payée par le SIEIL pour l'adhésion au CNAS en 2020.

Restes à réaliser

Restes à réaliser - en dépenses	2017	2018	2019	2020
Travaux (ELEC + EP + BCVE) + Études EP	471 473,48 €	76 315,89 €	383 520,59 €	234 458,35 €
Fonds de concours (Elec + EP + Véhicules électriques + Sobriété Énergétique)	38 500,00 €	607 007,63 €	412 840,96 €	428 688,76 €
Subv° Équilibre GAZ	-	-	-	-
Acquisition immobilière et travaux siège social	215 455,72 €	110 834,75 €	4 698,00 €	1 184,43 €
Autres dépenses	127 739,15 €	185 117,00 €	18 726,00 €	19 831,20 €
TOTAL	853 168,35 €	979 275,27 €	819 785,55 €	684 162,74 €
Restes à réaliser - en recettes	2017	2018	2019	2020
Participations aux travaux	-	-	-	-
Subv° FACÉ + Enedis	-	-	-	-
Subv° TEPCV - EP	125 012,50 €	125 012,50 €	125 012,50 €	-
Subv° ADEME - Bornes	1 468 961,50 €	1 468 961,50 €	1 332 405,00 €	1 073 176,50 €
Récupération de TVA	-	-	-	-
Autres recettes	-	-	13 323,87 €	13 323,87 €
TOTAL	1 593 974,00 €	1 593 974,00 €	1 470 741,37 €	1 086 500,37 €
SOLDE DES RESTES À RÉALISER (D-R)	-740 805,65 €	-614 698,73 €	-650 955,82 €	-402 337,63 €

Les recettes

Naturellement, les recettes du syndicat ont baissé en 2020, passant de 15,7 M€ à 14,6 M€. La diminution de la TCCFE entre 2019 et 2020 s'explique notamment par le premier confinement de 2020. La diminution des participations s'explique par l'arrêt des chantiers pendant le premier confinement, qui n'a pas permis d'appeler un montant de participation à la hauteur de qui avait été recouvré en 2019.

Les dépenses

À partir de 2018 pour PCRS, les charges de personnel ont été intégrées au budget principal et refacturées en fin d'année au budget annexe PCRS. À noter que, au titre de 2020, les mobilisations de la ligne de trésorerie ont représenté un montant de 4 259,60 € d'intérêts. La cotisation CNAS a augmenté en lien avec l'évolution des effectifs. Enfin, le coût d'affranchissement est en baisse en lien avec la dématérialisation des échanges et d'autres éléments adressés par voie électronique.

Le SIEIL a souscrit un emprunt en 2018 d'un montant de 1 000 000 € à taux fixe (1,32 %) d'une durée de 15 ans pour financer les acquisitions du PCRS. En 2019, cet emprunt a été transféré sur le budget annexe dédié au PCRS. Le capital restant dû au 31 décembre 2020 est de 849 999,67 €.

Fin 2019, après une étude prospective approfondie, il a été souscrit trois prêts d'un montant total de 8 M€ pour subvenir aux besoins de financement des exercices 2019, 2020 et éventuellement 2021 de l'ensemble des compétences techniques électrique et éclairage public pour faire face aux besoins des collectivités. Ces derniers ont été mobilisés à hauteur de 4,5 M€ au 31 décembre 2020. Il restera donc 3,5 M€ à consolider courant 2021.

Action sociale	2017	2018	2019	2020
Nb chèques déjeuners versés	7 875	9 320	9 264	8 757
Cotisation payée par le SIEIL pour l'adhésion au CNAS	9 573,39 €	9 348,00 €	10 401,50 €	12 334,87 €

Courrier	2017	2018	2019	2020
Coût affranchissement	38 113,57 €	41 531,67 €	31 686,02 €	29 311,02 €

Sources : mandatement

Télécommunication	2017	2018	2019	2020
Facturation Téléphonie fixe & portable + Internet	35 453,21 €	35 176,10 €	37 022,20 €	36 088,69 €

Sources : mandatement CYRES + BOUYGUES + ORANGE hors rattachements

Recettes du SIEIL	2017	2018	2019	2020
Recettes de fonctionnement (réelles)**	15 669 751,68 €	14 061 447,64 €	15 767 297,92 €	14 691 843,81 €
TCCFE	11 158 403,04 €	11 142 386,06 €	11 083 801,53 €	10 493 668,18 €
R1 Enedis	587 660,74 €	595 355,18 €	609 775,00 €	619 832,00 €
R2 Enedis	1 018 277,33 €	1 161 159,34 €	1 665 197,75 €	1 918 526,00 €
Redevances Gaz	95 343,84 €	103 392,97 €	109 636,61 €	126 191,12 €
Recettes d'investissement - Art 8	340 000,00 €	340 000,00 €	340 000,00 €	340 000,00 €
Recettes d'investissement - TEPCV (EP) - avances demandées en 2017	71 237,50 €	0,00 €	0,00 €	78 820,69 €

**modification par rapport aux années précédentes

Sources : mandatement

Dotations FACE	2017	2018	2019	2020
AB	1 716 000,00 €	1 694 000,00 €	1 632 000,00 €	1 584 800,00 €
C	605 000,00 €	607 000,00 €	599 000,00 €	629 000,00 €
S	787 000,00 €	782 000,00 €	774 000,00 €	795 000,00 €
SC	1 177 000,00 €	1 196 000,00 €	1 152 000,00 €	1 299 000,00 €
EF	429 000,00 €	423 000,00 €	408 000,00 €	396 200,00 €

Sources : notifications FACE

Recettes provenant des collectivités et usagers	2017	2018	2019	2020
Participation des communes	2 131 694,42 €	3 301 583,95 €	5 060 544,09 €	3 530 989,02 €
Cotisation et Maintenance EP	903 802,81 €	907 291,75 €	1 073 297,63 €	1 128 575,95 €
Participation des EPCI	69 946,36 €	453 038,96 €	1 018 039,89 €	991 238,46 €
Participation des autres organismes	771 190,30 €	999 115,35 €	1 185 477,49 €	896 393,02 €
Participations du Conseil Départemental	-	46 737,45 €	-	20 038,50 €
TOTAL	3 876 633,89 €	5 707 767,46 €	8 337 359,10 €	6 567 234,95 €

FINANCES

Dépenses de fonctionnement

	2017	2018	2019	2020
Charges de personnel	2 060 302,09 €	2 274 632,65 €	2 332 543,06 €	2 354 749,97 €
<i>Sources : mandatement</i>				
Subventions de fonctionnement versées	2017	2018	2019	2020
ALEC 37	60 000,00 €	60 000,00 €	60 000,00 €	60 000,00 €
AGRI TOURAINERGIES 37	-	7 500,00 €	12 500,00 €	10 000,00 €
Prog. Coopération décentralisée - Electriciens sans frontières	-	-	-	5 000,00 €
Prog. Coopération décentralisée MALI	-	-	4 000,00 €	5 000,00 €
Prog. Coopération décentralisée MADAGASCAR	4 000,00 €	-	-	-
Fonds de Solidarité Logement 2016	-	-	-	-
Fonds de Solidarité Logement 2017	50 000,00 €	-	-	-
Fonds de Solidarité Logement 2018	-	49 033,00 €	-	-
Fonds de Solidarité Logement 2019	-	-	49 978,00 €	-
Fonds de Solidarité Logement 2020	-	-	-	50 000,00 €
Prog. Coopération décentralisée BENIN	-	-	4 000,00	3 000,00 €
Amicale du Personnel	-	-	-	3 000,00 €
Convention AFE - « JOURNÉE D'INFORMATION SUR LES NUISANCES LUMINEUSES »	-	-	1 000,00 €	-
Subvention - Tour de France - Saint Martin	-	-	5 000,00 €	-
Syndicat des cavités souterraines	15 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €
<i>Sources : mandatement pour les dossiers démarrés en 2017 uniquement (hors soldes 2016) - y.c soldes versées en N+1</i>	129 000,00 €	131 533,00 €	151 478,00 €	151 000,00 €

Tableau évolution des dépenses d'investissement

	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	
Travaux	Electrification Rurale & Télécom	18 360 866,83	19 034 512,01	18 438 131,11	16 324 472,98 €
	Travaux neufs & Renouvellement EP	4 047 361,40	3 106 474,73	3 859 624,01	3 843 047,84 €
	Bornes	551 057,31	425 596,96	48 534,29	5 730,00 €
	Travaux GAZ	-	-	-	-
	EP lié à l'ER	521 819,52	391 483,47	496 204,05	379 407,67 €
Projet METHYCENTRE	-	-	-	600 000,00 €	
Fonds de concours	Dédiés à l'EP	445 102,30 €	712 033,55 €	1 120 361,51 €	319 229,45 €
	Dédiés au déplacement d'ouvrage	9 229,35 €	-	-	-
	Dédiés au télécom	134 417,98 €	138 923,00 €	235 204,28 €	225 375,71 €
	Dédiés au GAZ	61 367,89 €	203 215,21 €	52 570,00 €	88 510,80 €
	Dédiés à la sobriété énergétique	-	-	141 245,96 €	140 012,55 €
	Dédiés à l'achat de véhicules électriques	52 850,00 €	38 500,00 €	38 500,00 €	24 500,00 €
Études EP	311 035,95 €	70 568,86 €	47 105,69 €	160 809,41 €	
Géolocalisation des Réseaux EP	40 157,87 €	209 626,71 €	208 379,86 €	332 226,53 €	
PCRS	753 600,00 €	131 564,19 €	-	-	
Remboursement du Capital de la dette (Emprunt PCRS)	-	16 666,67 €	-	-	
Logiciel (hors exploitation des bornes)	120 649,27 €	46 474,99 €	108 465,30 €	45 704,40 €	
Apports en Capital + Apport en compte courant (EneRCV / MODULO)	800,00 €	939 000,00 €	50 000,00 €	700 800,00 €	
Autres dépenses d'investissement (matériel, mobilier, travaux siège social etc.)	360 999,22 €	475 327,37 €	272 792,73 €	243 168,88 €	
	25 771 314,89 €	25 939 967,72 €	25 117 118,79 €	23 432 996,22 €	

Fonds de concours détaillés - EP	2017	2018	2019	2020
Illuminations	55,00 €	-	2 892,77 €	2 029,18 €
Eclairage Public	414 453,34 €	687 331,76 €	967 468,74 €	317 200,27 €
Lampes à Vapeur de Mercure	30 593,96 €	24 701,79 €	-	-
Fonds de concours versé au CD 37	-	-	150 000,00 €	-
<i>Sources : mandatement</i>				
	445 102,30 €	712 033,55 €	1 120 361,51	319 229,45 €

Documents comptables	2017	2018	2019	2020
Nombre de mandats	3 155	3 044	5 611	4 221
Nombre de titres	1 286	1 542	1 973	-
Nombre de factures mandatées			4 577	4 779

NB : estimation nb liquidation saisies

	CA 2019	CA 2020
Nombre de mandats	5 611	4 221
Nombre de titres	1 973	1 554



Nombre de membres (collectivités, syndicats...) adhérant au groupement, dont 214 en Indre-et-Loire.

Groupement d'achats d'énergie

L'année 2020 marque le début du nouveau contrat de fourniture de gaz naturel et d'électricité. La stratégie d'achat mise en place par le groupement a permis de diminuer, entre 2019 et 2020, de - 5,76 % le coût unitaire du kWh d'électricité des bâtiments publics des contrats de puissance supérieure à 36 kVA. Grâce à l'offre du fournisseur ENGIE, de - 8,86 % le coût unitaire du kWh d'électricité des bornes de recharges pour les véhicules électriques avec EDF (exclusivement en énergie verte) et de - 8,54 %, le coût unitaire d'électricité des contrats de puissance inférieure à 36 kVA, avec l'offre du fournisseur Plum Energie. De son côté, la hausse du gaz est contenue à + 7,34 %, avec ENGIE.

Afin de se conformer à la loi du 8 novembre 2019 - qui impose la fin des TRV d'électricité pour les contrats de puissance inférieure ou égale à 36 kVA pour certaines entités au 1er janvier 2021 - le groupement a lancé un nouveau marché subséquent qui s'inscrit dans l'accord-cadre 2020/2022. Celui-ci compte désormais 1 090 points de livraison et a été attribué au fournisseur ENGIE. La stratégie adoptée par le groupement va permettre, pour 2021 et 2022, de contenir le prix de l'électricité malgré une forte augmentation du coût du kWh.

10 630 points de consommation



d'électricité concernés dans les départements 28, 36 et 37 (contre 9510 en 2019).

767 points de consommation

de gaz naturel concernés au 1^{er} janvier 2020 (identique à 2019).

350 000



C'est en euros l'enveloppe allouée aux projets à sobriété énergétique pour 2020. Celle-ci a été reconduite et même augmentée pour 2021.



10

Nombre de projets retenus en 2020, concernant des rénovations de bâtiments publics (mairies, écoles, salles des fêtes...).

100 %

Le financement de cet appel à projet est exclusivement financé par le SIEIL.

Transition énergétique

En 2020, le SIEIL proposait une convention de partenariat pour la valorisation des certificats d'économies d'énergie (CEE). Créé en 2006, ce dispositif repose sur une obligation de réalisation d'économies d'énergie imposée par les pouvoirs publics aux fournisseurs d'énergie. Pour répondre à leur obligation, les fournisseurs doivent promouvoir activement l'efficacité énergétique auprès des consommateurs d'énergie dont les collectivités territoriales.

Afin de valoriser les CEE issus des travaux d'économies d'énergie réalisés sur le patrimoine des communes, pour 2020, le SIEIL avait mis en place une convention de partenariat avec Vertigo. Cette convention cadre est ouverte aux collectivités adhérentes au service de Conseil en énergie partagée (CEP) de l'ALEC 37 et au SIEIL dans le cadre de ses travaux et a permis de valoriser 26 dossiers depuis sa mise en place.

Appels à projets à sobriété énergétique

Pour inciter les communes à la réalisation de travaux d'efficacité énergétique qui répondent aux critères du dispositif des CEE, ou de projets innovants ne bénéficiant pas de subventions suffisantes pour aboutir, le SIEIL propose un autre levier d'action depuis 2018 : l'appel à projets sobriété énergétique.

Ce programme est élaboré en étroite collaboration avec l'ALEC 37, dans le cadre du programme de suivi du conseil en énergie partagée. Lorsqu'une commune candidate à l'appel à projets, elle s'engage à réaliser les travaux dans les deux ans et à céder les CEE au SIEIL.

ADMINISTRATION

2020, une année singulière

50

C'est le nombre d'agents du SIEIL, au 31 décembre 2020.



80 275 heures

de travail réalisés

(1 294 heures supplémentaires payées et 1 959 heures écrêtées non payées), contre **78 587 heures** réalisées en 2019.



71

jours de formation réalisés en 2020. Un total impacté par les annulations formations CNFPT / ISFME... en raison de la crise sanitaire).



2340

jours télé-travaillés



10 532,90

C'est en euros, la somme dépensée en fournitures de gel hyalalcoolique et masques de protection.



Sophie Nicolas
DGS du SIEIL

Privés de nos libertés, déboussolés dans nos pratiques professionnelles et grands aventuriers face à une pandémie exceptionnelle, où les collectivités en première ligne ont dû se débrouiller seules face à l'organisation des services et la préservation de la santé de leurs agents ; le SIEIL n'y a pas échappé, et nous avons vécu de grands moments de solitude lorsqu'à la veille du 17 mars

2020 le premier confinement a commencé et la nécessité inédite de renvoyer chaque agent à la maison, avec sous le bras, munit d'un écran de PC, d'un connecteur ou d'un poste PC complet dans son petit sac à provisions ! Pourtant les chantiers ont repris dès que possible, le 11 mai 2020 avec l'engagement de tous nos agents et l'aide précieuse de notre coordonnateur SPS, Monsieur Philippe Mahoudeau, que je remercie, afin de respecter scrupuleusement le protocole sanitaire. Depuis, sans relâche, en ce début de nouveau mandat, les services du SIEIL ont été à l'écoute des collectivités et le nombre accru d'études engagées en témoigne.

Je tiens donc ici à remercier l'ensemble des agents du SIEIL pour leur engagement pendant cette période COVID à maintenir notre activité, à faire preuve d'imagination lors des confinements et périodes de télétravail pour avancer, mettre de l'ordre dans les dossiers ou reprendre l'ensemble de nos procédures internes et externes, tout en continuant à répondre aux collectivités membres du SIEIL.

Notre volonté de relancer l'économie locale est intacte, et je remercie les élus de leur soutien au plan de relance que nous avons présenté lors de notre débat d'orientations budgétaires en octobre 2020, qui engage une enveloppe complémentaire de 1,5 million d'euros sur des sujets innovants en lien étroit avec notre compétence historique : l'électricité ! Plus que jamais l'énergie est bien au cœur de l'ADN des équipes du SIEIL...

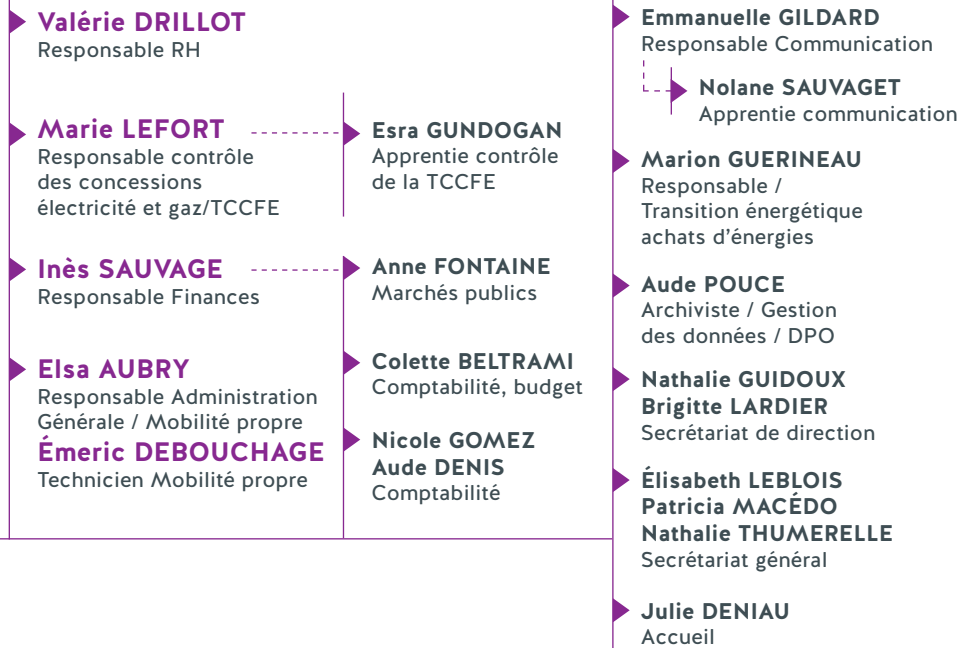


PS : 2020 c'est aussi la dernière année d'une brillante carrière pour notre collègue et amie Marie José MAKAREINIS, Directrice du SIEL (Syndicat intercommunal d'énergies de la Loire). Je souhaite lui rendre hommage ici pour son engagement sans faille pour le service public de l'électricité pendant toutes ces années et sa défense permanente des droits des autorités concédantes. Marie c'est LA référence des Directeurs de syndicat, sa connaissance des sujets et sa perspicacité vont terriblement nous manquer. Marie a de surcroît ouvert la voie pour la nomination de nombreuses directrices de syndicats dans un milieu longtemps très masculin... Merci Marie - Bon vent dans cette seconde période de ta vie et à très bientôt !

« À quoi que ce soit que l'homme s'applique, la nature l'y destinait... » Denis DIDEROT

ORGANIGRAMME DES SERVICES

SERVICES ADMINISTRATIFS



DIRECTION

Sophie NICOLAS
Direction générale des services

Pascal BALPE
Direction des services techniques

Laurent CATOT
Direction adjointe des services techniques

SERVICES TECHNIQUES



Pascal BARROUX
Responsable Gaz / Hygiène sécurité



Frédéric BRUZEAU
Responsable Éclairage public



Christophe BARADUC
Responsable secteur Sud Électricité



Alexis DUPUY
Responsable secteur Nord Électricité



Joris BARBIER
Responsable Système d'information géographique

Olivier FLORET
Responsable PCRS

Julie ANDRÉ
Nathalie DALO
Floriane REUT
Cécile-Laure RICARD
Assistantes techniques

Théo CHAMPION
Adjoint responsable de service

Vincent YVON
Jordan MILLERET
Maintenance Éclairage public

Stéphane LOISEAU
Éric RIVAL
Travaux neufs Éclairage public

François COUDERC
Mathieu LECHALUPÉ
Chargés d'affaires

Cristiane GUEDES DE SOUSA
Boris NOURRY
Rémi SIONNEAU
Chargés de travaux

Ludovic AYRAL
Sylvain RAGOT
Chargés d'affaires

Matthieu BARRAUD
Sébastien BILLAUT
Chargés de travaux

Benjamin FREMAUX
Géomaticien

Guillaume MURE
Diego VALENCIA
Techniciens PCRS



Prospective



L'innovation au cœur de notre Plan de relance

Le SIEIL a présenté à son Comité syndical d'octobre 2020 ses orientations budgétaires dans un contexte particulier, celui de la pandémie de covid-19.

Cette année encore, le président a souhaité faire une présentation rétrospective et prospective des finances du SIEIL, dans la continuité de l'analyse présentée dès 2020 des impacts financiers des investissements importants réalisés par le syndicat depuis 2015 en faveur de ses adhérents et des orientations budgétaires pluriannuelles, validées dès 2020 pour assurer l'équilibre financier des compétences du SIEIL.

Ces efforts complémentaires ont représenté 4 M€, de 2015 à 2018, et ont permis de réaliser dans nos territoires des investissements structurants (renforcement des réseaux en électricité, sécurisation, modernisation de l'éclairage public, schéma départemental de déploiement des IRVE...) qui, ajoutés au groupement d'achats d'énergies permettent aux collectivités de réaliser des économies réelles directes ou de gagner en qualité de vie. Ces investissements contribuent également à pérenniser sur notre territoire des entreprises et leurs familles.

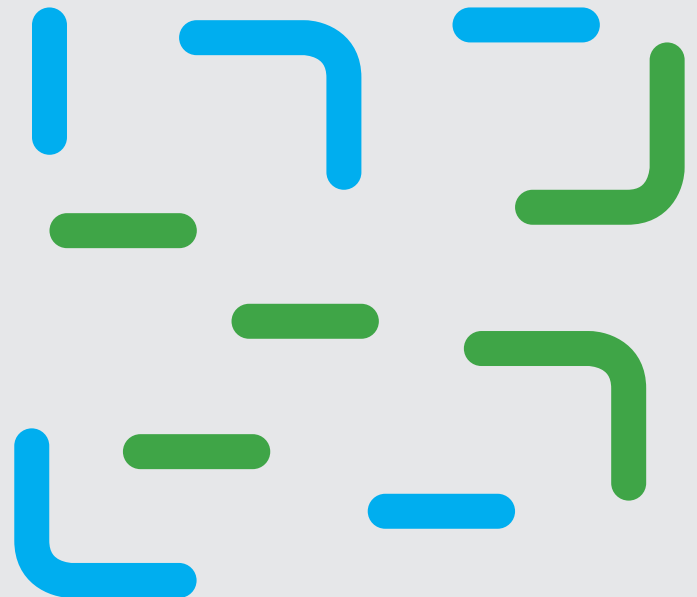
En 2021, le Comité syndical a fait le choix de maintenir l'équilibre budgétaire du SIEIL, tout en préservant sa capacité d'investissement pour nos collectivités par le biais d'un endettement raisonné, signe d'une gestion efficiente de nos ressources, et tout en engageant un programme de relance de l'activité tourné vers des projets innovants autour de la transition énergétique.

Le nouveau bureau du SIEIL a proposé d'investir 1,5 M€ supplémentaire en 2021 et 2022 pour soutenir ses projets d'innovation énergétique pour nos collectivités membres (GNV, hydrogène, projets de territoires intelligents, programme sobriété énergétique...).

En projet

Vinogrid : projet de préservation des vignobles, qui vise aussi au développement des ENR à développer les usages des réseaux d'énergies. Actuellement, une étude est en cours pour un projet expérimental à Cravant-les-Coteaux.

Méthycentre : L'idée de MéthyCentre, c'est de stocker l'énergie électrique sous forme de gaz via un procédé appelé « Power-to-Gas ». Participation du SIEIL au projet expérimental soutenu par STORENGY, sous forme d'une autorisation de programme sur 5 ans avec acquisition de l'électrolyseur à la fin de l'expérimentation.





Prospective



Notre-Dame-D'Oé - Pôle petite enfance



Loches - Déchetterie communautaire
rue Georges Pompidou

Mais aussi...

- > Études d'innovations diverses et information des collectivités : **100 000 €.**
- > Renégociations des cahiers des charges de concessions électricité et gaz – études et communication : **100 000 €.**



1,5 million d'euros pour relancer l'économie locale

Au vu des conséquences à venir de la crise sanitaire covid-19, le SIEIL a annoncé à la suite de son débat d'orientations budgétaires pour 2021, son soutien à l'économie locale via un budget complémentaire de 1,5 M€ dès 2021 en engageant de nombreuses actions, dans cinq domaines d'innovation en lien avec sa compétence d'Autorité organisatrice de la distribution d'énergies.

1 HY'TOURAINE : lancement des études des projets hydrogène identifiés par le SIEIL.

Principalement à travers Hy'Touraine, ce projet qui vise à déployer entre 2020 et 2030 un écosystème hydrogène dans le département, notamment par l'installation d'infrastructures, avec des objectifs pluriannuels dans le cadre du COPIL territorial hydrogène (SIEIL/Métropole/CCTVI/CCLST).

Engagements financiers : 500 000 € (études) pour 2021-2022.

2 Programme sobriété énergétique en faveur des projets émergents des nouvelles municipalités

Grâce à ce programme le SIEIL soutient les projets de rénovation énergétique des bâtiments communaux en complément des aides nationales existantes, en partenariat avec l'Agence de l'énergie et du climat (ALEC 37) et l'ADAC.

Engagements financiers : 150 000 € supplémentaires en 2021 et 2022 c'est-à-dire 325 000€ par an.

3 GNV et GNC

Engagement des études de projets sur le territoire du SIEIL, pour donner suite à l'étude globale engagée par l'Entente des syndicats d'énergie de la Région Centre TECVL (18, 28, 36, 41 et 45) en partenariat avec GRDF sur le potentiel GNV du territoire régional.

Engagements financiers : 150 000 € en 2021.

4 Programme « Territoires intelligents »

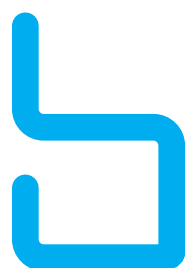
Dans le cadre de ces compétences, Le SIEL souhaite être à l'écoute des besoins du territoire et se positionner en matière de territoire intelligent afin de mettre en place un programme d'actions coordonné en lien avec les enjeux de l'éclairage public, de développement des énergies renouvelables et de performance énergétique.

Engagements financiers : 250 000 € en 2021 et 2022.

5 IRVE - Infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides de nouvelles générations :

Nouveau schéma départemental des infrastructures de recharge (obligation réglementaire 2021).

Engagements financiers : 250 000 € en 2021 et 2022.



Partenaires



Centrale photovoltaïque en ombrière de parking pour entreprise (100kWc)



Centrale photovoltaïque en ombrière premium de parking à Saint-Georges-du-Bois (72) (100kWc)



Centrale photovoltaïque en toiture du Gymnase de Saint-Laurent-En-Gâtines (37) (36kWc)



EneR CENTRE-VAL DE LOIRE : une présence sur toute la région

Société d'Économie Mixte (SEM) dédiée au développement des énergies renouvelables, EneR CENTRE-VAL DE LOIRE a achevé en 2020 sa couverture du territoire en accueillant le Syndicat Départemental d'Énergie du Cher (SDE 18), la Sicap (45) et Gedia Production (28). L'arrivée de ces nouveaux actionnaires a conduit à une augmentation du capital social à 10 M€, qui renforce sa position d'acteur majeur de la transition énergétique. Toutes les communes de la région sont désormais représentées au sein de la SEM, dont le mandat du président-directeur général, Jean-Luc Dupont, a par ailleurs été renouvelé.

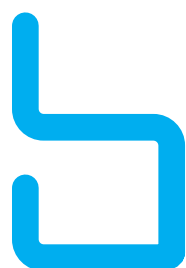
L'année 2021 verra entrer en phase opérationnelle plusieurs projets phares, préparés de longue date. Les demandes de permis de construire ont en effet été déposées, en 2020, pour la création de deux centrales photovoltaïques au sol à Neullé-Pont-Pierre (37) et Nogent-le-Rotrou (28), d'une puissance de 5 MWc chacune, soit la consommation électrique annuelle de 2 330 foyers en cumulé. Leur mise en service est prévue à l'horizon 2023.

EneR CENTRE-VAL DE LOIRE a également lancé avec Sergies le projet de construction d'un parc photovoltaïque dans l'Indre, d'une puissance de 5 MWc. Un deuxième parc, avec une puissance de 15 MWc, est à l'étude pour 2024.

Répondant à la demande des collectivités, la SEM régionale a développé en 2020 une nouvelle offre de service, avec la création de VAL DE LOIRE SOLAIRE. Cette structure les accompagnera, avec l'aide d'un partenaire industriel, dans la mise en œuvre de projets photovoltaïques sur des ombrières ou des toitures sur le patrimoine des collectivités et des acteurs privés. Les premiers projets seront initiés dès 2021.

Enfin, les autorisations ont été obtenues pour la réalisation du projet hydroélectrique au barrage de Descartes (37), porté avec Hydrocop. La réhabilitation de cet ouvrage, dont la production annuelle atteindra environ 5 000 MWh, débutera au deuxième semestre 2021, pour une mise en service fin 2023.





Partenaires



190 729

kWh délivrés sur le réseau du SIEIL en 2020 (151 766 en 2019)

11 033

charges sur le réseau du SIEIL en 2020 (9 393 en 2019), dont 58 % par des abonnés, 35 % en itinérance et 7 % en paiement à l'acte



97,8 %

de taux de disponibilité opérationnelle

701

abonnés à Modulo en 2020, soit 25,4 % de plus qu'en 2019

772

points de charge sur l'ensemble du réseau Modulo, dont 444 sur le réseau du SIEIL



MODULO
en pleine expansion

Créée sous la forme d'une société publique locale (SPL) par le SIEIL, le Syndicat intercommunal de distribution d'électricité de Loir-et-Cher (Sidelc) et le Syndicat intercommunal d'énergies de la Marne (Siem), Modulo, pour MOBilités DURables LOcales, œuvre depuis le 1^{er} décembre 2018 au développement de l'écomobilité durable. Elle assure pour le compte de ses adhérents l'exploitation et la maintenance, incluant la fourniture de l'énergie verte par le biais du groupement d'achat du SIEIL, de leur réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides.

Ce service clé en main permet aux collectivités à la fois de bénéficier d'une expertise technique et de coûts avantageux grâce à la mutualisation et de proposer aux usagers une solution de recharge performante sur l'ensemble du territoire national. La supervision des bornes Modulo est confiée au groupement Hervé Thermique - Virta et des accords d'interopérabilité ont été conclus avec les sociétés Gireve et Hsubject pour permettre l'itinérance des visiteurs comme des clients Modulo voyageant en France ou à l'étranger.

Fournissant également une assistance à maîtrise d'ouvrage, Modulo conseille et accompagne ses adhérents dans le déploiement de leurs bornes de recharge par le biais d'un accord cadre à marchés subséquents pour la fourniture des équipements. Elle a notamment aidé le Siem à créer son réseau, avec 110 points de charge pour véhicules électriques et hybrides implantés à fin 2020.

Se hissant au 5^e rang des opérateurs de mobilité en France, Modulo a enregistré six nouvelles adhésions en 2020, celles de la commune de Châlons-en-Champagne (51), du Syndicat d'électricité, de gaz du Rhin et du Syndicat d'électricité des Vosges, la Fédération Départementale d'Énergies des Ardennes et les communes de Dadonville et Briarres-sur-Essonne. L'intégration de la Fédération unifiée des collectivités locales pour l'électricité en Meuse (Fuclem), qui dispose déjà d'un parc de 88 points de charge, a également été engagée et sera effective au 1^{er} juillet 2021.

L'essor de Modulo concourt à l'objectif, fixé par le gouvernement, de 100 000 points de charge ouverts au public en France. Des chartes nationales et un observatoire de la qualité de service des infrastructures de recharge pour véhicules électriques ont été lancés fin 2020 pour soutenir le développement du réseau en favorisant le bon fonctionnement des bornes et l'itinérance de la recharge. La SPL s'est engagée à mettre en œuvre la charte qualité «opérateur» et à transmettre ses données à l'observatoire.

Retrouvez le Rapport d'activité 2020
sur notre site internet :
www.sieil37.fr/publications



12 - 14 rue Blaise Pascal - BP 51314 - 37013 TOURS CEDEX 1
Tél. : 02 47 31 68 68 - Télécopie : 02 47 05 81 21
Courriel : sieil@sieil37.fr

